Gaston CALMETTE Directour (1902-1914)

REDACTION - ADMINISTRATION 26, See Dronet, Paris (9: ATT')

Reduction on Chaf M. ALFRED CALLERS

POUR LA PUBLICITÉ LES ANNONGES ET LES FECLANES B'adresser 26, rue Drogot, à l'Hôtel du FIGARO

es Amontes et Récisses sent égaloment reçues Secités D'a des Assences, S, piace de la Bourse

BIGARO

« Loué par coux-ci, blamé per coux-là, me moquant des sots, bravant les méchants, je me presse de rire de tout... de peur d'être obligé d'en pleurer. » (Beaumarchais)

H. DE VILLEMESSANT

Fondateur

BEDACTION - ADMINISTRATION 26, Rue Drouot, Parts (9º Arr) TELEPHONE, Trois lignos : Sytustery 82-45 - 02-47 - 02-40

Secrétariat Général : M. HENRI VONOVEN

Parls, Départements et Colonies françaisse 0 > 15 > 34 * Étranger -- Union postale... 18 50 86 a 10 a

* Ox s'abonne dans tous les bareaux de posts t de France et d'Algérie

LA VICTOIRE

L'ALLEMAGNE A CAPITULÉ

JOIE NATIONALE

"Le jour de gloire est arrivé"

Jours épiques

L'armistice est signé. Les canons et les cloches l'ont annoncé hier matin à toute la France. Le carriage finit-par l'éclalante victoire de nos armes et par la défaite irrémédiable de ceux qui l'avaient prémédité, organisé, youlu. Les morts venges par la victoire, voilà ce qui est digne d'être appelé la justice. Ce sentiment a cela de beau et de fort qu'il n'empêche pas les cœurs de bondir d'allegresso, mais qu'il laisse à l'espeit la gravité que tant de deails et de ruines n'effaceront pas de longtemps.

Ce beau me ange de gravité et d'allégresse, c'a été le speciacle unique dans l'histoire qu'ont donné le Parlement français et la foule parisienne en cette journée du 11 novembre 1918. Qui, de ceux qui y assistèrent, pourra oublier l'arrivée de Glemenceau dans l'hémicycle et les larmes qu'on vit tomber de ses yeux? Puis la montée à la tribone, au milieu des ovations et des cris patriotiques, et la lecture des conditions de l'armistice que scandait l'éclat des canons! A chacun de ces articles, où la défaite de l'Allemagne enfin jugulée se tradusmit avec une fermete impitoyable, l'atmosphère semblait traversée comme par des éclairs de gloire et toutes les ames étaient dominées par le génie de la France, inxisible et présent.

Oui, les morts sont venges, les cri-mes seront châties durement! Quel côt éfé le sort de notre pays, si par manque de persévérance ou bien en écoutant les suggestions perfides, il edt laissé échapper cette vengeance et cette victoire? Il est difficile de n'y point songer, en ce moment, devant l'enthousiasme populaire. La France fût descendue aux ablmes dans un fracas de malédictions. Une heure de défaillance contenait ce désastre. La, l'instinct de la race a été admirable de puissance et de lucidité. Il a senti le prodigieux, « tout ou rien » de la guerre de 1914 et il a suscité les hommes et les efforts nécessaires. Malgré les plus tragiques éclipses de fortune, il n'a jamais flochi. Non sculement il n'a pas permis le désespoir, mais il n'a pas même permis le doute. Un jour, en pleine retraite de Charleroi, quand tout paraissait perdu, quelqu'un, au Quartier general, demandait avec anxiété : « Oue pense Joffre? - On lui répondit : » Joffre! Il croit à la victoire! « Cette foi en la patrie que le généralissime incarnaitalors, cette foi a rendu l'armée invincible, maintenu le peuple meurtri, donné à toute la nation l'ordre mystique de ne pas perir. Au tournant suprême de la guerre, elle a soulevé Clemenosau et Foch. Hier, elle a fait dire à Clemenceau, ramassant toute notre histoire en une phrase aux profondeurs infinies « La France a été le soldat de Dieu : elle est devenue le soldat de l'humanité; elle restera toujours celui de l'idéal. «

Mais la guerre montre encore quelle sombre misère c'est de vouloir séparer l'ideal humain de l'ideal national. Un peuple qui ne suit pas les joindre étroitement est un peuple perdu. C'est ce que la Belgique a compris lorsqu'elle s'est offerte en holocauste, sûre de fonder sa grandeur sur son sacrifice; c'est ce qui a poussé irresistiblement à combattre à nos côtes l'Angleterre d'abord, puis l'Italie, puis les Elats-Unis. Ni le seul idealisme n'aurait suffi à cette décision, ni le seul intérêt national. Il a fallu la flamme qu'ils produisent en se combinant. L'Amérique n'a pas voulu que les barbares pussent briser cette forme sublime de civilisation qu'est la France : tel est le sens secret de son interven tion. Elle a mis, comme l'Angleterre, son idéalisme et son épée au service des patrice, et notre reconntissance envers nos adiés prend, à cette pensée plus de largeur humaine.

La paix y gagnera aussi en durée et en fécondité. Car, plus les nations ont une personnalité vigoureuse et tranchée, plus l'union entre elles est solide, à l'abri de l'accident et du hasard. Elle a pour bases la raison, la loyauté, l'intérêt bien entendu, et ne dépend plus des sentiments capricieux. Cette fois-ci, la victoire remportée en commun rendra l'union indostructible.

Quant à l'Allemagné vaincue, les rapports que le monde civilisé entretiendra désormais avec elle dépendront de la façon dont elle saura accepter la défaite et le châtiment, régler ses comptes,

Alfred Capus. de l'Académie française.

La Défaite de l'ennemi

11 NOVEMBRE - 11 HEURES SOIR. Front français.

Au cinquante-deuxième mois d'une guerre saus précédent dans l'Histoire, l'Armée française, avec 'aide de ses Alliés a consommé la détaite de l'ennemi.

Nos troupes, animées du plus pur esprit de sacrifice, donnant pendant quatre années de combats ininterrompus l'exemple d'une sublime endurance et d'un héroisme quotidien, ont rempli la tache que leur avait confiée la Patrie.

Tantôt supportant avec une énergic indomptable les assauts de l'ennemi, tantôt attaquant ellesmêmes et forçant la victoire, elles ont, après une offensive décisive de quatre mois, bonsculé, battu et jeté hors de France la puissante armée allemande et l'ont contrainte à demander la paix.

Toutes les conditions exigées pour la suspension des hostilités ayant été acceptées par l'ennemi, l'armistice est entre en vigueur aujourd'hui, à onze heures.

11 NOVEMBRE - SOIR

Front anglais.

Les hostilités ont été suspendues ce matin, à onze heures.

A cette heure, nos troupes avaient atteint la ligne générale suivante : fron-tière franco-beige, est d'Avesnes, Jeu-mont, Jivry, à 4 milles à l'est de Mons, Chievres, Lessines, Grammont.

[Les autres communiqués annoncent également que le feu à cessé.]

La signature de l'Armistice

Le gouvernement allemand, sous la présidence de M. Ebert, s'était réuni dimanche pour étudier les conditions de armistice qui lui avaient ete phiées de Spa. Après qu'on eut délibéré assez longuement, la nécessité de les accepter toutes fut unanimement reconnuc. En conséquence, des instruc-tions à cet égard furent rédigées et téléphonées de Berlin à Spa, siège du grand quartier général allemand.

Le courrier, qui avait apporté le texte de l'armistice, atlendait au grand quartier la réponse du gouvernement Berlin. Il put donc se mettre immédia-tement en route. Il traversa sans incident les lignes au nord de Chimay, et vers deux heures du matin, il arrivait au château de Francport, où les délé-gués allemands, prévenus, l'attendaient. Les plénipotentiaires allemands pri-

rent connaissance des instructions de leur gouvernement. Puis ils se firent conduire auprès du maréchal Foch, qui, dans son train spécial garé au voisinage du château de Francport, les reçut aussitôt, ayant auprès de lui l'amirul an-glair sir Rosslyn Wemyss.

lis communiquèrent au généralissime interallié la réponse du gouvernement allemand, et une discussion assez longue s'engagea au sujet de certaines clauses, particulièrement celle du maintien du

A cinq houres, les signatures étaient apposées sur le document qui enregistre capitulation de l'Allemagne.

Contreirement à un bruit que plu-sieurs journaux avaient enregistré luer et qui provenait de certains milieux se disant volontiers bien informes, il ne semble qu'à aucun moment l'onvoi plempolentiaires nouveaux ait eté sollicité ou envisage. Les doms qui l'gurent, sur l'acte définitif sont œux de la délé-gation venue sous la conduite d'Erzberger, exception faite pour le général von Gündell qui n'y figure point.

Peu de temps après que les signatures eussent été échangées, le marécha Foch se disposait à veoir à Paris rendre compte au gouvernement de l'heureuse

A dix heuros vingt minutes, le maréchal, en tenue de campagne, et accom-pagné de l'umiral anglais Wemyas et du général Weygand se présentait shez M. Clemenceau, au ministère de la guerre. Reçus aussitôt, les visiteurs ne demeurèrent que quelques minutes et se ren-daient à l'Elysée on M. Clemenceau ne tardait pas à venir les rejoindre. The state of the s

Les Remerciments de la France L'HOMMAGE AUX MORTS

11 novembee 1918, 8h. matin. Mon cher President,

au maréchat Foch, commandant en chef des admiration.

une émotion haletante les éclatants succès quotidiens qu'ont remportés les troupes alliées et qui ont précipité la retraite de l'armée allomande. Les populations captives ent été ren-dues à la liberté. L'ennemi déconcerté à laisse derrière lui une quantité énorme d'hommes et de matériel, et les bilan des prisonnière dépasse les chiffres les plus élevés qu'ait ja-

qui dellure l'Alsace-Lorraine et qui permet anz armies alliées d'occuper, en gazantie des draite à exércer, une vaste zone de territoire

En ces heures de joie et de fierté nationale, mu peusée se reporte successivement vers les héres qui, dans l'enthousierme du départ, sont tombés sur les champs de bataille de Namur et de Charleroi, vers ceux qui, sur los deux vives de la Marne, ant victoriousement arrêté et refoulé l'invasion, vers coux qui, dans les lentes et dures journées de la guerre de tranchées, out montré une si confiante opinidtrelé, sers les intrépides défeuseurs de Verdun, vers les soldats de l'Yser, de la Somme, de l'Aisne, de la Champagne, des Vouges, vers ceux qui ont donné teur vie à la pairie, vers ceux que leurs blessures out rendus invalides, vers tous ceux qui, aujourd'hin encore tour les armes, sont maintenant récompensés de leurs infatigables efforts et

finales. Ils out tous apporté leur pierre aux magnifiques ares de triomphe sous lesquels passeront bientôt les vainqueurs. Rôm na s'est perdu de ce qu'a accompli leur courage, rien n'a cté stérite du dévouement qu'ils out mis au service du pays. La gloire de la France est faite de laur ardem prolongée, de leur abaégation, de leure souffrances et de leur

et attendri. Je vous prie de voutoir bien communiquer aux vinails les félicitations qu'au nom de la France je leur adresse du fond

M. Georges Clemenocau a transmis, on ces termes, au maréchal Foch, la lettre du Président de la République :

if nevember fits. Monsieur le moréchal.

J'ai Chosseur de vous communiquer la lettre ci-jointe de M. le Président de la République. Je viens de Cadresser au général Pétain, en le priant de la transmettre aux

Veuilles agreer, Monsieur le maréchal, L'essurance de ma haule consideration.

vec ces lignes :-

L'ai l'honneur de vous transmettre la lettre il-jointe de M. le Président de la République, qui est l'interpréte autorisé des sentiments maniente du paye. Je pous prie de la commu-

rance de ma haute considération.

Goorgas Crasmicratt.

Le dernier Communiqué allemand

Voici, à titre documentaire, le dernier communique alternand emis par le poste

Dans la défense opposée aux attaques américaines à l'est de la Meuse, le 207 ré-

Lo premier quartier-maltre général, GROESER.

AUX VIVANTS

Le Président de la République a adresse à M. Georges Clemencesu, pré-sident du Conseil, ministes de la guerre, fa lettre suivante :

Au reoment où s'achève par la capitulation de Causemi la longue sèrie de victoires auxquelles cotre patriotique énergie a si large-ment contribué, laisses-moi cous adresser à vous même et cons prier aussi de transmettre armées alliées, au général Pétain, commandard en chef de l'armée française, à tous les généraux, officiers, sous-officiers et soldats, l'expression de ma reconnaissance et de mon

Depuis le 15 juillet, la France a suivi avec mais connus l'histoire, Ce matin, vient d'être signé un armistice

de leur bravoure indomptée. Ils ont tous été les ouvriers des pictoires

L'emoie aux morts un souvenir respectmeux

Croyes, mon cher Président, à mes seutinents devoués.

Signe : B. Poingane.

armier sons ses ordres.

Georges CLEMENCHAU. Il l'a transmise au général Pétain

Mon cher géniral,

niquer aux armées sous vos ordres. Yeuilles agreer, mon cher general, l'assu-

de T. S. F. de Nauen :

Thédtre occidental de la guerre :

giment d'infanterie de réserve de Brando-hourg, sous le commandement de son chef le lieutenant-colonal Hennige, et les troupes de la 190 division d'infenterie saxonne sous la conduite du fisutement colonel von Zes-chau, commandant le 1837 régiment d'infantario, so seet particuliarement distingués per leurs heurement contro-altaques. Par suite de la vignature du traité d'ar-mistice, les hostilités unt été suspendues au-jourd'aut à midi sur tout le front.

Le 1,561° jour

de la guerre que j al passées aux Ar-mees, j'avais remporté deux impres-sions profondes. Celle que j'ai dite hier, la sensation joyeuse de la pleine victoire réalisée; du quartier général de ce grand chef, Debeney, et du quartier général de cet autre grand chef, Humbert, j'avais vu la Déesse ailée voler, comme l'aigle de l'Autre, de clocher en clocher et fondre, comme l'ange exterminateur, sur l'ennemi en fuite... Et puis l'angoisse que je peux et dois dire aujourd'hui : la pensée de tous ceux qui tombaient en-coro et, sans doute, pieins de l'allégresse du triomphe, mais, pourtant, quand la victoire était acquise, - qui mouraient

De ces trois acant-dernières journées

de la guerre

Hier, une heura avant midi, 1,561° demi-journée de la guerre, ce fut fini. L'armistice, signé avant l'aube, s'executa. Le canon se tut. Le mot des temps nouveaux était dit. Nous avons recommencé à vivre des heures, des minutes où l'on ne tue plus. Dormes en paix, chers morte béroïques! Vous les plus hauts vainqueurs, semeurs qui n'avez pas vu la moisson...

Cette histoire stratégique de la guerre, la seule que j'ai essaye d'esquisser dans ces pages au jour le jour, qui l'écrira demain? Peut-être n'en pourra-t-on ja-mais écrire que des chapitres, tant le sujet est vaste, abondant et complexe. La stratégie, étant une science, est im-muable, autant que l'est la géographie physique du monde, depuis la lin des immenses époques où il se dégages du chaos. Il y a telle page de la guerre, qui avait été déja écrite par l'Empereur, il y a plus d'un siècle, et par Cesar, il y a près de deux mille ans, au plateau de Craonne, entre Aisne et Ailette, aux ieux mêmes où nous avons vu s'élancer Nivelle et Mangin. Les Allemands à Laon — j'en ai eu, l'autre jour, vingt récits — se sentant vaincus, et dans l'at-tente des vainqueurs, avaient commencé leur repli vers la vallée de Serre et chargeaient les mines pour faire sauter les

Des trois plus grands chefs qui ont forgo la victoire, qu'armée et nation ac-clament de toutes leurs bouches et dont l'histoire a gravé déjà les noms sur un métal plus durable que l'airain : Jorran — la Marne, — Parain — Verdun, — Fecti — la reprises des frontières, — il en est un qui nous doit la Philosophie militaire de cette guerre, et c'est l'au-teur, aussi lumineux écrivain que puissant stratège, des Principes et de la Conduite de la guerre.

routes et les ponts.

Les autres nous doivent le récit, je ne dirai pas comme dans la tragédie : de leurs propres exploits, mais des opérations de leurs armées et de leurs admi-nistrations de guerre, et cela dans le détail circonstancié où se trouvent souvent les plus profitables enseignements, cet admirable Maunoury, l'Ource ; notre vieux et cher Castelnau, le Couronné Dubail, les Vosges; Fayolie, la Somme; Gouraud, les monts de Reims; Desgouttes, la deuxième Marne ; Lyautey, le Maroc ; Sarrail. Guillaumat et Fran-chet, la Macédoine ; Berthelot, la Roulls sont trop pour que i Homère les puisse tous nommer, Maistre, de Cary, d'Urbal, Buat, Pellé, Duchesne, Herr, Moud'huy, Lenrezac, Gérard, An-thoine, Mitry, Henrys, tous les autres. thoine, Mitry, llenrys, tous les autres. Quelle pléiade fut jamais plus éclatante! Les guerres mêmes de la Révolu-tion et de l'Empire - l'Empereur toujours excepté :- ont-elles fait, surgir plus de vaillances et plus de talents !

Copendant, le plus grand de tous ces oldats de la cause la plus pure qui fut jamais, n'aura besoin de ne rien dire car pourquoi le poilu parlerait-il quand son œucre cric pour lui, el quand, pour ma part, ce que l'ai pout-être le plus aime de nos généraux depuis le premier jour de la guerre jusqu'au dernier, de-puis l'invasion brusquée du territoire usqu'a sa libération, qui est celle de l'Alsuce-Lorraine et du monde, c'est, plus encore que leur souci : leur respect et leur admiration du soldat?

Ce que nos magnifiques alliés ont été dans la commune bataille, les Britanniques, les Belges et les Serbes tout le temps, les Russes aux jours glorieux ou tragiques de la Prusse orientale et de la Galicie, les Américains sur la Meuse et sur l'Aisne, les heureux Italiens sur le Plave et entrant, hier encore, les premiers dans Rocroy, ces intrépides Roumains, les Grecs de Venizeles, les Tcheco-Slovaques, les Portugais, les Japonais: et quelles parts immenses ont eues dans la victoire de tous l'inflexi-ble blocus angluis, qui a réduit la na-tion allemande à merci, et l'unité de commandement, qui a brisé l'armée al-lemande, je crois bien être de ceux qui en ont quelques clartés. Mais la Cariatide qui supporte la Victoire, l'Atlas qui porte le monde, c'est le soldat de Joffre, comme disuit Galliens, gardien irréductible de Paris; c'est le poilu de Verdun. Il a été l'alpha et l'améga. Sans lui, tout

1111 BOCHES JUSQU'AU BOUT

Au moment où l'armistice venait d'è-ire signé et où l'ordre allait être donné sur tout le front de cesser les hostilités les Allemands ont inondé d'obus asphy-xiants les villes de Mézières et de Charleville, on ils avaient laissé 22,000 civils.

Les Conditions de l'Armistice

Voici le texte de la « Convention» les alla tribune des deux Chambres par le gressdeut du Conseil :

CONVENTION

Le maréchal Foch, commandant en chef des armées alliées stipulant au nom des puissances alliées et associées, assisté de l'amiral-Weymiss, First Sea Lord, d'une part,

M. le sous-secrétaire d'Etat Erzberger, président de la délégation alle-mande, M. l'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire comte von Oberndorff, M. le général d'état-major von Winterfeld; M. le capitaine de vaisseau Vanslow, munis de pouvoirs régu-liers et agissant avec l'agrément du chancelier allemand, d'autre part,

Il a été conclu un armistice aux conditions suivantes :

Conditions de l'Armistice conclu avec l'Allemagne A. Sur le front d'Occident

1. - Cestation des hostilités, sur terre et dans les airs, six houres après la stgnature de l'armistice.

II. - Evacuation immédiate des pays eneakis: Belgique, France, Luxembourg, ainsi que l'Alsace-Lorraine, réglée de manière à être réalisée dans un délai de quinze jours à dater de la signature de armistice.

Les troupes allemandes qui n'auront pas écacué les territoires prévus dans les délais fixés seront faites prisonnières de

L'occupation par l'ensemble des troupes alliées et des Etats-Unis suivra, dansces pays, la marche de l'évacuation. Tous les mouvements d'évacuation ou l'eccupation sont réglés par la note annexe nº 1, arrêtée au moment de la signature de l'armistice.

III. - Rapatriement, commen cant immédiatement et devant être terminé dans un délai de quinze jours, de tous les habitants des pays énumérés cidessus (y compris les olages et les pré-venus ou condamnés).

IV. - Abandon par les armées allenandes, en bon état :

5,000 canons (dont 2,500 lourds et 2,500 de campagne). 25,000 mitrailleuses.

3,000 minenworfers. 1,700 avions de chasse et de bom-

en premier lieu tous les D7 et tous les avions de bombardement de nuit. à livrer sur place aux troupes des alliés et des Etats-Unis, dans les conditions de détail fixées par la note annexe nº 1; arrêtée au moment de la signature de 'armistice.

V. - Evacuation des pays de la rive gauche du Rhin par les armées alle-

nandey. Les pays de la rive gauche du Rhin seront administres par les autorités lo-cales, sous le contrôle des troupes d'oc-

cupation des Alliés et des Elats-Unis. Les troupes des Alliés et des Etats-Unis assureront l'occupation de ces pays par des garnisons tenant les principaux points de passage du Rhin (Mayence, Coblentz, Cologne) avec, en ces points, des tétes de pont de 30 kilomètres de regues sur la rire droite, et des garnisons tenant également des points stratégiques de la région.

Une zone neutre sera réservée sur la ive droite du Rhin, entre le fleuve et une ligne tracée parallèlement aux têtes le pont, et au fleuve, et à 10 kilom. de distance depuis la frontière de Hollande jusqu'à la frontière suisse. L'évacuation par l'ennemi des pays du

L'evacuation par l'enfemi des pays du Rhin, rive gauche et rive droite, sera règlée de façon à être réalisée dans un delai de 16 nouveaux jours, soit 31 jours après la signature de l'armistice. Tous les mouvements d'évacuation ou

occupation seront réglés par la note annexe nº 1, arrêtée au moment de la signature de l'armistice.

VI. - Dans tous les territoires évaués par l'ennemi, toute évacuation des habitants sera interdite; il ne sera ap-porté aucun dommage ou préjudice à la personne ou la propriété des habitants. Personne ne sera poursuivi pour délits de participation à des mesures de guerre antérieures à la signature de l'armis-

Il ne sera fait aucune destruction d'au cune sorte.

Les installations militaires de toute nature seront livrées intactes, de même les approvisionnements militaires, vivres, munitions, équipements, qui n'au-ront pas été emportés dans les délais d'évacuation fixés.

Les dépôts de vivres de toute nature, pour la population civile, bétail, etc., devront être laissés sur place.

li ne sera pris aucune mesure générale ou d'ordre officiel ayant pour conséquence une dépréciation des établisse-ments industriels ou une réduction dans VII. - Les voies et moyens de com-

munication de toute nature, voies ferrées, voies navigables, routes, ponts, télégraphe, téléphone, ne devront être l'objet d'aucune détérioration. Tout le personnel civil et militaire ac-

tuellement útilisé y sera maintenu. Il sera lievé aux Puissances associées 5,000 machines montées et 150,000 cagons en bon état de roulement et pourvus de tous rechanges et agrés nécessai-res, dans des délais dont le détail est fixe à l'annexe nº 2 et dont le total ne devra pas depasser 31 jours.

Il sera également livré 5,000 camie automobiles en hon état, dans un délai de 36 jours.

dans un délai de 34 jours, seront livrés dolés de tout le personnel et matériel affectés organiquement à ce réseau.

En outre, le matériel nécessaire à l'exploitation dans les pays de la rivo genche de Rhin, sera laisse sur place. Tousses approvisionnements en char-tion efficationes d'entrelien, en matériel de voies, de signalisation et d'atelier, seront laisses sur place. Ces approxi-sionnements seront entretenus par l'Aflemagne, en ce qui concerne l'exploita-tion de voies de communication des

pays de la rive gauche du Rhin-Tous les chalands enlevés aux Alliés our scropt rendus, la note annexe nº 2 règle le détail de ces mesures.

VIII. - Le Commandement sera tenu de signaler, dans un délai de 48 heures après la signature de l'armistice, toutes es mines ou dispositifs à retard agencées sur les territoires évacués par les troupes allemandes et d'en faciliter les recherches et la destruction.

Il signalera également toutes les disositions nuisibles qui auraient pu être prises (tels qu'empoisonnement ou polution de sources et puits, etc ...), le tout sous peine de représailles.

- Le droit de réquisition sera exerce par les armées des Alliés et des Elais-Unis dans tons les terriloires occupes, sauf reglement de comptes avec

qui de droit. L'entretien des troupes d'occupation des pays du Rhin, non compris l'Alsace-Lorraine, sera à la charge du gouvernement allemand.

X. - Rapatriement immédiat, sans réciprocité, dans des conditions de détail régler, de tous les prisonniers de guerre, y compris les prévenus et con-damnés, des Altiés et des Etats-Unis. Les puissances alliées et les Etats-Unis pourront en disposer comme bon leur emblera.

Cette condition annule les conven-tions antérieures au sujet de l'échange des prisonniers de guerre, y compris celle de juillet 1918, en cours de ratification.

Toutefois, le rapatriement des prisoniers de guerre allemands internés en Hollande et en Suisse continuera comme precedemment. Le rapatriement des prionniers allemands sera réglé à la conclusion des préliminaires de paix.

XI. - Les malades et blessés inévacuables laissés sur les territoires éva-cues par les armées allemandes, seront oignes par du persoanel allemand, qui sera laisse sur place avec le matériel

B. Dispositions relatives aux frontières orientales de l'Allemagne.

XII. - Toutes les troupes allemandes qui se trouvent actuellement dans les territoires qui faisaient partie avant la guerre de l'Antriche-Hongrie, de la Rou-manie, de la Tarquie, doivent rantrar immédiatement dans les frontières de l'Allemagne telles qu'elles étaient au

août 1914. Toutes les troupes allemandes qui se trouvent actuellement dans les territoires qui faisaient partie avant la guerro de la Russie, devront également rentrer dans les frontières de l'Allemagne, définies comme ci-dessus, des que les Alliés jugeront le moment venu, compte tenu de la situation intérieure de ces territoi-

XIII. - Mise en train immédiate de l'évacuation par les troupes allemandes et du rappel de tous les instructeurs rs et agents civils et militaires allemands se trouvant sur les territoires de la Russie (dans les limites du 1er août 4914).

XIV. - Cessation immédiate par les troupes allemandes de toutes réquisi-tions, saisies ou mesures coërcitives, en vue de se procurer des ressources à destination de l'Allemagne, en Roumanie et en Russie (dans leurs limites du 1 " août 1914.)

XV. - Renonciation au traité de Bu-carest et de Brest-Litoevsk et traités com-

XVI. - Les Alliés auront libre accès aux territoires évacués par les Alle-mands, sur les frontières orientales, soit gar Dantzig, soit par la Vistule, afin de pouvoir ravitailler les populations et dans le but de maintenir l'ordre.

C. Dans l'Afrique orientale

XVII. - Evacuation de toutes les forces allemandes opérant dans l'Afrique rientale, dans un délai réglé par les Allier.

D. Clauses générales

XVIII. - Rapatriement sans réciprocité dans le délai maximum de un mois dans des conditions de détail à fixer de tous les internés civils, y compris les otages, les prévenus ou condamnés appartenant à des puissances alliées ou associées, autres que celles énumérées à

Clauses financières

XIX. - Sous réserve de toute revendication et réclamation ultérieures, de la part des Alliés et des Etats-Unis, rération des dommages.

Pendant la durée de l'armistice, il ne era rien distrait par l'ennemi des vaeurs publiques pouvant servir aux Allies de gage pour le recouvrement des Restitution immédiate de l'encaisse de la Banque nationale de Belgique et en

ments, espèces, valeurs (mobilières et tiduciaires avec le matériel d'émission) touchant aux intérêls publics dans les pays envahis. Restitution de l'or russe ou roumain pris par les Allemands ou remis par eux. Cet or sera pris en charge par les Al-

général remise immédiate de tous docu-

lies jusqu'à la signature de la paix.

E. Clauses navales

XX. - Cessation immédiate de toute hostilité sur mer et indication précise de Les chemins de fer d'Alsace-Lorraine, l'emplacement et des mouvements des